

Dynamiques d'une microéconomie innovante propres à renouveler les zones rurales et urbaines

Notre contribution structure en « gisements d'activités et d'emplois » les innovations émergentes répandues partout. Depuis une douzaine d'années, notre stratégie documentaire rend tangible les récurrences manifestées entre engagements associatifs : connaître et reconnaître ce tissu associatif, greffé aux artisanats, aux PME, aux commerces, invite à modifier le regard sur les relations entre rural et urbain. Les dynamiques impliquées engagent les réflexions sur les zonages, les économies locales, les enjeux de programmes d'aménagement, la gouvernance pratiquée. Sans prétendre révéler une sorte de construction souterraine harmonisant villes et campagnes en arrière-plan de leurs contrastes marqués, nous présentons l'état présent de nos diagnostics, quantitatifs et interprétatifs, encore largement évolutif. Après avoir fourni les données et les avoir rapportées à la variété des zonages, nous précisons en quoi les convergences avérées de finalités et de fonctionnements entre espaces ruraux et urbains génèrent une attente de prise en charge, d'attention de la part de pouvoirs publics, bien que non exprimée ouvertement... Soulignons que la densité en informations recueillies et traitées n'autorise qu'une esquisse de présentation.

1. DETECTER POUR RENDRE LISIBLE ET VISIBLE : TOUTE UNE MICROECONOMIE A CONNAITRE ET A RECONNAITRE

I.1. Les implantations de neuf gisements de dynamiques sur 24 zones du Grand Ouest

Le réseau Cheminements s'applique, depuis 1980, à détecter les initiatives innovantes. Une étude approfondie sur la PAC (DIEBOLT, mars 2011) s'est centrée sur six thèmes d'initiatives représentant 855 000 emplois créés articulés à l'agriculture pluriactive. Ce rapport s'est complété avec le projet DYTEFORT¹, une prospection sur le Grand Ouest ayant abouti à étendre à neuf les gisements de dynamiques socio-économiques, fortement présents en tous types d'espaces, toutes appliquées à revitaliser les contextes urbains, ruraux, rurbains. Des études de zones ponctuelles seront élargies jusqu'au plan national, caractérisant quelques apports de ce tissu fructueux et ébauchant des explications sur un manque d'identification qui l'occulte. Une 2^e Partie pourra alors examiner en quoi il s'ajuste ou non aux aménagements territoriaux et à leurs zonages.

Sont explorés minutieusement 33 sites du Grand Ouest, choisis en raison de leurs appartenances à 24 zonages variés, combinant les classes ZAUER et les types d'unités urbaines SEGESA, sachant qu'une zone comme le périurbain au sud de Caen se subdivise en trois groupements de bourgs-centres, bourgs et villages formant nos « sites ». Nous avons associé du rurbain au rural « en transition » visé par le projet DYTEFORT, dans l'objectif de vérifier une généralité des tendances émergentes que nous qualifions.

Introduisons *a minima* les neuf gisements². Les équidés (gisement 1) sont répartis en 23 spécialisations, telles que les lieux de loisirs, les hébergements, la préservation de races, l'équithérapie, etc. Les sports de nature (gisement 2) offrent une gamme de 30 rubriques inscrites en tous milieux géographiques, avec escalade, kayak, courses, raids, etc. Aux animaux de compagnie (gisement 3) s'adjoint la biodiversité et la gestion de proliférations parasitaires. Les valorisations de filières alimentaires rares, nutritionnelles, gastronomiques (gisement 4) sont articulées au tourisme qui les met en valeur, incluant restaurations et hébergements conviviaux. Un « agro-industriel » (gisement 5) actualise l'utilisation traditionnelle de matières agricoles dans le textile, l'écohabitat, le paramédical, des bricolages

¹ Dynamiques territoriales et foncières dans le rural en transition du Grand-Ouest de la France - Programme « Pour et Sur le Développement Régional » (2ème Appel à propositions de recherche 2008)

² Afin d'éviter des répétitions rédactionnelles trop lourdes, nous désignons ensuite très souvent chaque gisement par le numéro d'ordre utilisé dans cette liste initiale, qui répète le numérotage pratiqué dans notre base de données.

englobant les réemplois de biens, etc. La protection civile (gisement 6) veille aux incendies, aux inondations, assure le secourisme.

L'animation des contextes motive trois ajouts. Les accompagnements au développement local (gisement 7) regroupent le festif, l'ingénierie au service des projets. La création culturelle dans toutes ses facettes (gisement 8) déploie sa portée économique par des formations, des festivals, des participations aux autres évènements. Enfin, la considération d'une double finalité d'ouverture et d'inclusion (gisement 9) traverse la revitalisation de patrimoines, une insertion originale, les solidarités avec les migrants et les Pays en développement.

Nous avons d'abord rassemblé par gisement les comptages effectués sur 33 sites, cherchant comment se distribuent les quantités d'associations et le nombre de leurs salariés.

Tableau N° 1 - Synthèse par gisements (24 zones – 33 sites – 197 communes)

GISEMENT	Total structures	Sans salarié	Effectif inconnu	Avec salariés	Total salariés / Moyenne	Moyenne salariés sur total
Gisement 1	12	10	0	2	4 / 2	0,3
Gisement 2	90	65	8	17	52 / 3	0,6
Gisement 3	16	11	1	4	23 / 5,8	1,4
Gisement 4	126	91	12	23	92 / 4	0,7
Gisement 5	47	38	4	5	14 / 2,8	0,3
Gisement 6	31	26	1	4	16 / 4	0,2
Gisement 7	319	261	22	36	171 / 4,8	0,5
Gisement 8	297	239	18	40	202 / 5	0,7
Gisement 9	373	272	37	64	336 / 5,3	0,9
TOTAL	1311	1013 (77 %)	103 (8 %)	195 (15 %)	910 / 4,7	0,7

Source : Relevés et traitements par Cheminements à partir des Bilans gratuits « Les Echos »³

Les trois gisements 9, 7 et 8 l'emportent en quantité de structures et de salariés. Outre l'insertion qui recrute, l'implication des collectivités y favorise l'emploi, par le biais d'Offices municipaux, d'Ecoles artistiques et autres organes accompagnant des EPCI et les Pays ; alors que les animations festives, les jumelages, embauchent très peu.

Les gisements 4, 2 et 5, sont plus moyennement fournis. Tourisme de terroir et restauration conviviale parviennent à créer des emplois par transversalité, telle l'épicerie associative de Rablay-sur-Layon couplée à une galerie d'art dans une commune de 750 habitants (« Territoires » N° 502, 2009 : 33-35). Et les lieux de festivals, sont éloquents sur la volonté de créer des évènements valorisant les petites communes, comme celui des «patates» à Saint Avaugourd des Landes (856 âmes). Le plein air salarié par des centres de loisirs abritant des parcours d'aventures, l'attrait particulier envers le sport de nature en campagne étant attesté par les études de clientèle. (SIAU V, 2007) L'écohabitat de réhabilitation du gisement 5 embauche, interfère avec les toiles pour yourtes, le bois d'habitats mobiles, solutions au logement social et au foncier. Les nombreux ateliers et stages en tous bricolages et créations d'art (broderies, couture, poterie) recourent plutôt aux bénévoles.

Les gisements 1, 3 et 6, que le volontariat associatif rend plus faibles en salariat, font appel à tous les autres statuts d'entreprises intégrés à leurs filières ; et vétérinaires, alimentation animale, opérations de secours, etc., mobilisent des sociétés fournies en salariés... En particulier, les équidés s'intègrent pleinement au paysage agricole par ses facettes multiples répondant aux demandes sociales (débardages, labours délicats, déchets, promenades, thérapie), outre les richesses économiques suscitées (harnachements, attelages, soins, hébergements...).

Les variations par régions, sur cet échantillon réduit, ont peu de sens ; plus notable est la proportion homogène en structures employeuses, stable à 15 %. Diachroniquement -les deux annuaires de bilans remontant à 1900 tandis que le JO s'arrête à octobre 1996-, on discerne un

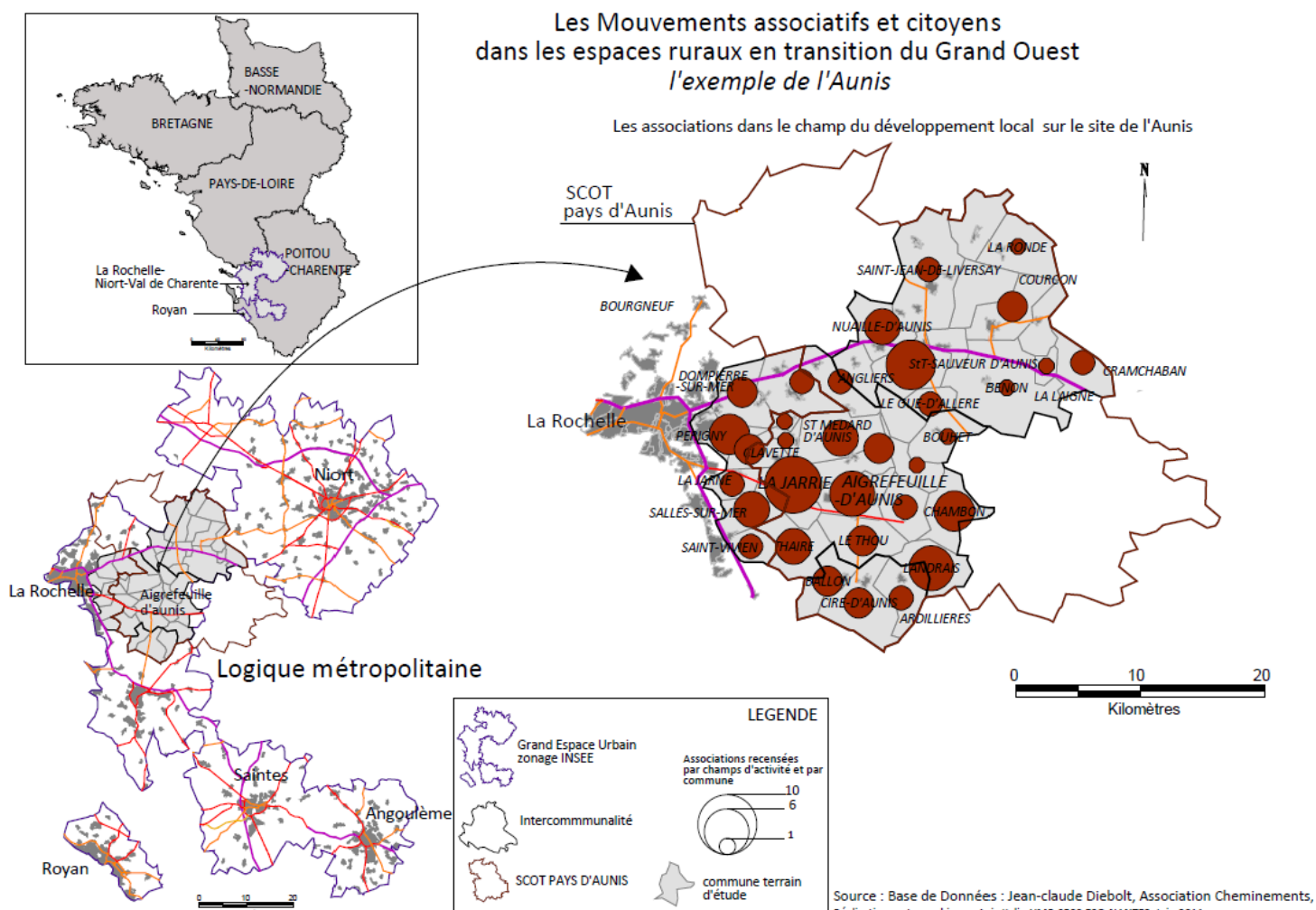
³ Les données sur les salariés, proviennent des « Bilans gratuits » du journal « Les Echos », mis en ligne sur Internet, à l'adresse : <http://www.bilansgratuits.fr/static> où nous visitons une par une les entreprises de cet annuaire, les complétant avec les recensements régionaux obtenus par requêtes sur le portail « Vérif » (<http://www.verif.com/liste-entreprises/>)

double infléchissement très net, car alors que les apparitions doublent après 1996, les salariés sont divisés de moitié entre les deux périodes. Cela reste à interpréter : peut-être par l'ancienneté de grosses fédérations et de délégations d'intérêt général, plus soutenues que les créateurs isolés récents, situation qui appellerait à rééquilibrer les appuis.

I.2. Une pluralité de paramètres relativise la portée des résultats chiffrés

Plus que les emplois, importe la densité des présences associatives, que les comptages laborieux de salariés ne reflètent en rien, puisque les consultations de bilans n'affichent en moyenne qu'autour de 22% des acteurs. La carte ci-dessous rend mieux compte des implantations et en quoi la présence d'un pôle de ville moyenne ne les déséquilibre pas nettement, avec des bourgs et villages autant fournis qu'aux abords de La Rochelle –sachant que n'est visualisée qu'une fraction du gisement 7 (91 des 226 cas, seulement centrés sur l'investissement global dans une collectivité)

Carte N° 1 – Le développement local en plaine d'Aunis (17)

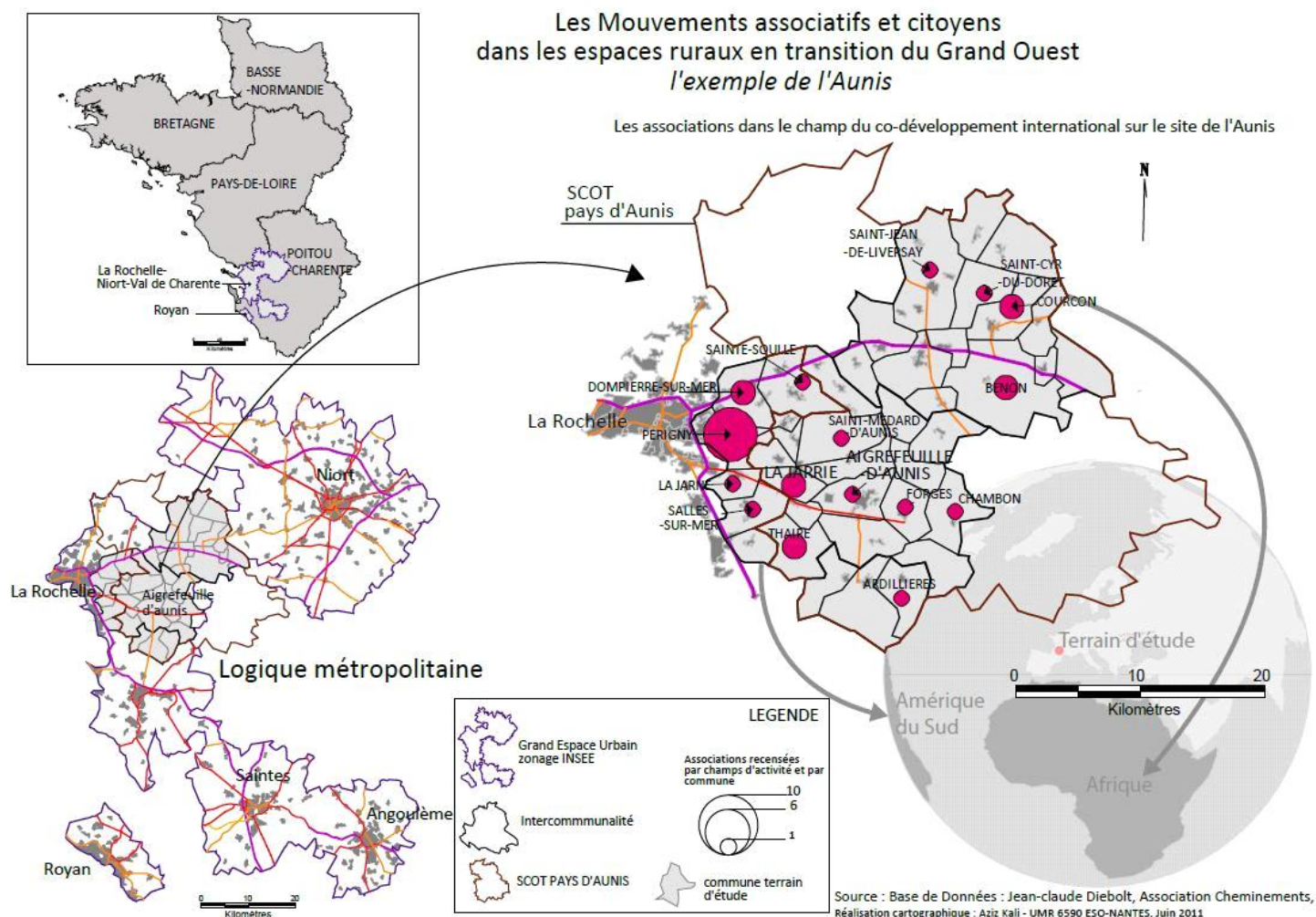


Les résultats chiffrés doivent inclure les autres statuts d'entreprises, car la plupart des associations animent sans vocation à salarier. Une incursion sur le nautisme en Côtes d'Armor, liant les gisements 2 et 4 (fabrications, aquaculture, mareyage), liste 126 entreprises de tous statuts salariant 2 000 personnes. (VILLAGE Magazine N° 97, 2009 : 56-57) En outre, manquent aux tableaux les adresses qui informent sur la domiciliation dans des « Maisons » et autres types de pôles, très souvent basés ailleurs que dans les villes-centres, tel « l'Institut Rural de la Forêt » installé parmi les 2 425 résidents de La Mothe Achard. « Agropoles, centres d'économie rurale » et autres « ruralies », justifieraient d'étudier la répartition de ces locaux selon les types d'unités urbaines. Ainsi, une « la maison de la forêt privée » sise à Smarves (2 406 habitants dans la Vienne) dépasse la considération d'emplois,

car la présence dans un bourg suppose des réunions, avec déjeuners, voire hébergements, d'où un recours aux produits locaux et une communication promotionnelle.

L'échelle d'intervention est marquée par la présence régulière d'établissements secondaires, scellant la participation du local à des territoires éloignés et hétérogènes, par le jeu de réseaux. Avec l'ouverture sur l'extérieur du gisement 9, nos relevés indiquent une densité des suivis de l'immigration et des jumelages comparable dans le rural et les espaces urbains. Or, une comparaison entre Pays de Dinan et Loire-Beauce rapportée par G. Doré (2009 : 60-68), enseigne que les actions collectives civiles plus étoffées en Bretagne, entraînent une meilleure résistance de l'emploi. En ne gardant que les opérations de coopération avec les PED, illustrons comment le territoire mixte de la plaine d'Aunis, rurbain et rural en transition, répartit régulièrement (à l'exception du pic de Périgny) ces ouvertures solidaires à l'international, aptes en retour à inspirer des actualisations du patrimoine local agricole.

Carte N° 2 - Les liens de coopération avec les PED, les PEE et les PECO (gisement 9) en plaine d'Aunis (17)



(Quelques-uns de la vingtaine de destinataires : Bénin, Mali, Sénégal, Colombie, Népal, Inde, Chine, Russie, Irak ...)

Enfin, visiter les milliers de structures dévoile leur utilité sociale et écologique, depuis des toilettes sèches Enviroloo vendues à 40 000 unités dans le monde. (« Territoires » N° 500, 2009 : 7), jusqu'aux animateurs ardéchois notoires du gisement 5 (Vieil Odon, REPAS) qui ont fait participer 10 000 jeunes en 35 ans de chantiers de bénévoles (VILLAGE Magazine N° 96, 2009 : 9) ; en passant par une marche nordique regroupant 400 000 pratiquants (VILLAGE Magazine N° 96, 2009 : 11) et une compagnie des Champs qui anime des marchés de pays, à l'aide de parcours jalonnés de scènes théâtrales et d'un chapiteau de 250

places. (VILLAGE Magazine N° 62, 2003 : 12) Au total, indissociablement, l'associatif est à comptabiliser en matériel et immatériel, en gains d'outils collectifs ou en flux financiers.

I.3. Un essai de diagnostic national débouche sur un état très incertain de l'associatif qui réclame de re-clarifier le collectage des données et leur interprétation

Les comptages sur seize départements du Grand Ouest s'appuient sur un échantillon significatif, les 8 678 salariés provenant seulement de 1211 (27 %, presque le double du premier relevé) des 4503 porteurs de gisements examinés. Le pourcentage de créateurs qui embauchent est donc assez nettement supérieur à un taux d'associatif employeur fixé à 16 % (TCHERNONOG, 2000 : 12) Un autre enseignement du niveau régional concerne la moyenne des salariés rapportés au total des structures, deux fois plus élevée que la précédente. Assembler les deux corpus manifeste la permanence en tout lieu d'une proportion de recruteurs supérieure à 20 %, qui présentent un taux moyen de salariés assez proches.

Tableau N° 2 - Densités par régions (Echantillons départementaux + les 24 zones)

Région	TOTAL	Sans salarié	Effectif inconnu	Salariés	Total salaires / Moyenne	Moyenne salariés sur total
Basse Normandie	1001	668	119	214 (21,3 %)	1503 / 7	1,5
Bretagne	1816	1149	224	443 (24,4 %)	2741 / 6,2	1,5
Pays de la Loire	1853	1316	123	414 (22,3 %)	2668 / 6,4	2
Poitou-Charentes	1144	708	101	335 (29,3 %)	2719 / 8,1	2,4
TOTAL	5814	3841 (66 %)	567 (9,8 %)	1406 (24,2 %)	9 631 / 6,8	1,65

Source : Relevés et traitements par Cheminements à partir des Bilans gratuits « Les Echos »

Nos études dégagent des indicateurs transférables à l'ensemble des associations déclarées au JO : comptabiliser combien de structures, parmi les bilans disponibles, relèvent de gisements fait parvenir à un ratio de 49 %. Nos 23 sources de collectage nous autorisent à estimer à 50 % des créations post-1996, listées par le JO, celles qui précèdent. Il se calcule alors le total associatif de 215 815, recelant autour de 105 600 gisements. La somme des emplois déductibles par régions atteint 178 633, ce qui fournit la moyenne globale de 1,69 salarié par unité, servant de ratio à l'extension nationale que nous entreprenons à partir du Grand Ouest. Le JO affichant 1 297 639 créations pour les 19 régions restantes, auxquelles joindre les 648 820 ante-1996 –mais en soustrayant 145 938 dissolutions-, le volume estimé de 882 255 gisements se traduit en 1 491 011 emplois.

Pour les 23 régions (incluant les DOM-TOM), on obtient donc une estimation de 1 669 644 salariés dédiés à neuf gisements d'innovations. Si l'on tente de spécifier ce qu'ils représentent dans l'ensemble de l'associatif ainsi que de l'économie, on se heurte à trois problèmes : fixer un montant fiable au nombre d'associations encore en activité ; déterminer rigoureusement leurs champs d'activités ; quantifier précisément leurs salariés. Sur l'existant associatif, qui dépend surtout du comptage antérieur à 1996, notre chiffre de 756 727 s'accorde avec les 800 000 affirmés par l'étude de V. Tchernonog (2000 : 12)

Au-delà du total, est cruciale la question de la répartition des activités. Notre structuration en gisements signifie l'impossibilité de se contenter des découpages généraux qui ont cours, tant à l'INSEE qu'au JO ; mais les études parues reprennent ce formalisme RNA (Registre national des associations). Cet artifice propose des proportions étrangères au terrain, fixant, par exemple, à 3 % (TCHERNONOG, 2000 : 20) les actions dans le développement local que notre tri sur 352 000 cas a compté pour 21 % (DIEBOLT, mars 2011 : 10). De même, l'atlas 2009 de l'économie sociale et solidaire (Observatoire, 2009 : 39) mêle sport, culture et loisirs qu'il place sous la rubrique « services aux particuliers », le tout étant censé représenter 9 % des actions associatives...

A ces répartitions aléatoires, nous opposons un travail qui a resitué les innovations parmi quatre autres groupements de finalités : concernant l'intérêt général (appui à l'enseignement, etc.), l'utilité publique (missions sanitaires, etc.), les solidarités restreintes d'intérêts corporatistes (services de proximité, etc.) et des liens entre adhérents (loisirs de détente, etc.). Ces divers usages de l'associatif contribuent aux fonctionnements collectifs et sont

inséparables de nos gisements : ils s'apparentent à un infrastructurel, enraciné de longue date, qui est à considérer à propos des classifications de territoires. En revanche, les émergences novatrices (incluant d'ailleurs du renouveau, à l'exemple de comités des fêtes et de jumelages intégrant un tourisme rural attractif), déplacent l'attention vers un économique solidaire. Trois nouvelles zones, inventoriées en détail en liaison avec des enquêtes de terrain sur elles, situent les porteurs de nos gisements relativement au reste des intervenants associatifs. Elles concernent un rural en transition avec le Coglais (en 35), mêlé, pour ce qui est de la plaine d'Aunis (en 17) et de Coutances (en 50) de sites périurbains.

Tableau N° 3 - Plaine d'Aunis (17) - Coglais (35) – Littoral de Coutances (50) : gisements et autres groupes de finalités

4 groupes d'utilité	Total 3 zones	17	35	50	Utilité des gisements	Total 3 zones	17	35	50
Loisirs de détente (Plaisir privé)	248	115	79	54	Contribution au développement local (gisement 7)	533	226	134	173
Appui à l'éducation citoyenne (Intérêt général)	165	79	42	44	Economie du culturel (Gisement 8)	218	109	53	56
Intérêts catégoriels et apports aux particuliers	163	104	21	38	Gisement 9 (Ouvertures et inclusions)	177	78	43	56
Sanitaire et caritatif (Utilité publique)	36	15	6	15	Filières alimentaires et touristiques (Gisement 4)	97	36	30	31
Total 4 groupes de finalités	612 (33,6 %)	313	148	151	Sports de plein air (Gisement 2)	72	23	26	23
					Agroindustriel non alimentaire (Gisement 5)	54	27	13	14
Total utilité socio-économique des 9 gisements	1209 (66,4 %)	524	317	368	Equidés (Gisement 1)	30	13	14	3
					Protection civile (Gisement 6)	20	10	3	7
TOTAL toutes finalités	1821	837	465	519	Animaux de compagnie, Biodiversité (Gisement 3)	8	2	1	5

Source : Collectages des déclarations au Journal Officiel et tris par Cheminements

Il apparaît que les citoyens se tournent plus nettement vers des engagements servant à insérer des fêtes, des spectacles, des rassemblements sportifs et touristiques, des appuis aux projets de développement, etc., qui rapprochent les villages isolés de tissus plus urbanisés. Nous avons déjà fait état des proportions relatives résultant du tri effectué sur 45 521 structures, montrant 49 % d'entre elles vouées à nos gisements, contre 36 % appartenant aux autres groupes -15 % n'étant pas classables.

Reste enfin la détermination des salariés associatifs, qui renvoie aux deux autres mesures. Ainsi, l'accord sur le chiffre de 175 000 employeurs associatifs salariant 1 700 000 personnes (Observatoire, 2009 : 38 et MALET, 2009 : 97-102), signifierait seulement 1 000 000 d'associations et nous laissent perplexes au sujet de notre projection qui atteint presque ce volume, hors des activités de santé, de détente privée, etc. pourtant dotées de fortes embauches (Doré, 2011 : 89-102). Refermons ici ce chantier qui reste à élucider, à « *mieux connaître, mieux observer, mieux évaluer* » déclare une mission parlementaire (VERCAMER, 2010 : 36) : il renvoie au constat corrélatif d'une méconnaissance des richesses.

I.4. Les insuffisances statistiques sur l'associatif, conjuguées aux approximations sur le solidaire et l'innovant, empêchent l'observation microéconomique, privant de pertinence l'évaluation des espaces ruraux et urbains

Un regard approfondi s'impose sur la couverture statistique, laquelle, quoique détaillée, est inadéquate aux apports microéconomiques en jeu avec les qualifications de zones rurales et urbaines. Outre 8 % d'« effectif inconnu », l'observation synthétique est obérée en ce que notre corpus se limite à celles que le code NAF range dans les seules n.c.a. (non classées ailleurs). Comme les structures employeuses ont bel et bien à déclarer leurs salarié(e)s, elles se trouvent alors éparpillées au sein de toutes les autres rubriques de métiers. Ainsi rendues invisibles, elles appellent à être recensées parmi des filières spécialisées, en précisant que celles qui regardent les gisements sont traitées en reliquats qui entassent indistinctement des « autres », des « divers ». Des talents de limier sont à déployer : un début d'inventaire sur les

trois zones du tableau précédent fait discerner, parmi SA, SARL, SAS, etc., 68 associations dotées de 357 salariés, intéressant l'insertion, des attractions touristiques, d'« autres services de restauration n.c.a », d'« autres activités liées au sport »...

Le plein-air est l'un des seuls gisements à se trouver assez convenablement suivi. (SIAU V, 2007) Il n'empêche que les disciplines inédites se démultiplient, n'adhérant pas à des Fédérations et échappant aux repérages. Deux insuffisances particulières hypothèquent la saisie des richesses enracinées dans les territoires. Les catégories « fourre-tout » du code NAF dissimulent des filières de gisements 4 et 5 –huiles et plantes aromatiques, papier et cartons, parfums, variétés rares et petits animaux, sparterie et vannerie, entre autres- de plus en plus investies (DIEBOLT, janvier 2011).

Ensuite, l'un des sujets les plus cruciaux concerne l'agriculture dite non professionnelle (ANP) où foisonne la pluriactivité interagissant avec nos gisements. Forte d'environ 300 000 exploitations, elle peut atteindre par endroits près de 60% des structures agricoles et plus de la moitié de leurs actifs. Ces producteurs originaux sauvegardent des espèces, rentabilisent des créneaux, valorisent des traditions, l'autoconsommation et l'écologie « paysagiste » -avec une mention pour le « Woofing » répercutant ces objectifs dans son réseau bio mondial. Analogue est le traitement inéquitable infligé aux petites exploitations professionnelles, puisque seuls environ 20% d'entre eux participent au Programme national de développement agricole et à ses financements (JOLY et LEMERY, 2007).

La pluriactivité novatrice manque de coordinations, de clarifications sur ses fonctionnements, sur les parcours professionnels conduisant à des installations en rural, non rendus visibles, faute de remontées. Les PME sont rarement envisagées sous un autre angle que celui de la sous-traitance qui les appauvrit. Nous ignorons le devenir d'un programme ADAPT, initié par le Grep en 1998, d'une Bourse régionale à l'innovation (BRI), en Nord Pas de Calais, de la Mission ERI (Entreprises rurales innovantes) en Rhône Alpes (GERBAUX, LE MONNIER et TOURON, 1999)... Les traces de ces accompagnements s'obtiennent plutôt par des sources à la marge, tel ce blog traitant de l'habitat écologique, de nouvelles formes alternatives de travail (VILLAGE Magazine N° 96, 2009 : 4 - <http://neocampagne.wordpress.com>).

Ne plus négliger la petitesse commence par éclairer et relayer les sources d'informations aux échelles réduites, elles aussi méconnues. Presse associative, audio-visuel et portails Internet de proximité, Salons, Routes thématiques, les ateliers et leurs cortèges de stages, révèlent les expérimentations à diffuser qui seraient à comparer au suivi du rural effectué par les réseaux institutionnels que sont le Mouvement rural, le Réseau rural.

La microéconomie ne signifie pas se borner aux faibles amplitudes, car tout lancement de nouveauté hors du marketing en fait partie, en raison de son défaut d'audience. Des opérations à vaste échelle relèvent donc pourtant du « micro », ce qu'on justifiera en évoquant les huit références suivantes, concernant les hébergements du gisement 4 : lesquelles sont familières au lecteur ? « Huttopia », qui développe « *de nouveaux concepts d'hébergement à la campagne* » ? « *De nouvelles offres touristiques patrimoniales* » présentées l'Europe méditerranéenne et de l'Est ? Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, Eurogîtes, les Gîtes Panda, les Gîtes de France, Clé-vacances ? (MAMDY et GUILLOT, 2006)

I.5. Remédier aux lacunes d'évaluation exige une attention approfondie tant à l'innovation qu'aux mutations transformant entreprises et salariat

Les influences du géographique, du socio-économique et du politique sur les contextes sont à repréciser. Est à moduler le rôle des reliefs dans les variations locales, avec une montagne et un littoral vacanciers qui apparentent leur rural à « *des entités urbaines* » (MARCEL POIL et FRANÇOIS, 2006), mais par une dérive qui efface le pittoresque de ces lieux plutôt que cultiver leur spécificité. Différentes sont les expériences originales menées dans des endroits sans atout initial, qui les transforme aussi en lieux d'excellence drainant les citadins. A Saint-

Romain-au-Mont-d'Or (Rhône), une maison du XVII^e a été muée en « Demeure du chaos », les 1069 habitants accueillant par elle 120 000 visiteurs par an.

L'économiquement innovant importe d'autant plus que l'on discerne une mutation de l'emploi salarié, où pointent des formules mixtes, d'une toute autre teneur que les dégradations récentes aux conditions d'emploi et de travail. Portage-hébergements (boutiques de gestion, coopératives d'emploi) et groupements d'employeurs amènent à repenser le travail en termes d'activités, par des valeurs ajoutées sociales, culturelles, économiques et non par des montants de rétributions. On enregistre en Côtes d'Armor un aperçu sur une économie informelle de la pêche à pied, avec licence, qui rapporte 700 à 1 000 euros par mois. (VILLAGE Magazine N° 97, 2009 : 56-57) L'économiquement solidaire inclut de plus en plus un marchand non lucratif, par du troc d'entreprise renouvelant les SELS (Systèmes d'Echanges Locaux), ce qui ramène les populations non solvables dans les circuits de production. Apparaît ainsi un volet non concurrentiel, sur le modèle d'une auberge coopérative de Corrèze offrant le gîte contre des travaux. (« Territoires » N° 502, 2009 : 5)

La mutation solidaire de l'emploi, alternative au « double dumping » (environnemental et social) qui pervertit les marchés mondialisés, est inscrite dans une épargne solidaire qui a récolté 379 millions d'euros en 2008, servi à créer 20 000 emplois et à loger plus de 1 500 familles. (« Territoires » N° 500, 2009 : 7). Elle rejoint le commerce équitable et ils se positionnent en possible concurrent du lucratif, si l'on active des médiations telles que l'Europe et les marchés publics.

De 2000 à 2006, 21 milliards d'euros des Fonds structurels ont été consacrés au développement technologique des PME. La somme semble substantielle, mais 23 millions de structures étant concernées, elle correspond à 913 euros pour chacune... Sans nécessiter de budget, leur faciliter l'accès aux 16 % du PIB européen (DELEBARRE, 2006) qu'engagent les marchés publics les soutiendrait efficacement. Par le levier des Eco-maires, la restauration collective tournée vers le local bio, à l'exemple de « Manger autrement Bzh » (EGRETEAU et ABEL-COINDOZ, 2006), se complète par les commandes de l'armée, comme celles qui aident la « *fruitière fromagère* » des plateaux du Doubs, les beurreries charentaises, « *la maraîchage et la viticulture de la vallée du Rhône* » (ANDRIOT et DAVID, 2007). Recenser les achats opérés par les Agendas 21 (DIEBOLT, mars 2011) dévoile tous les champs du gisement 5 impliqués.

Ces interventions de décideurs ouvrent aux questionnements de la 2^e Partie, centrée sur la dimension des Pays à faire valoir dans la qualification des zonages. En effet, les historiques de Pays condensent la variété des procédures entrepreneuriales. Relatées dans 26 monographies d'intercommunalités (GONTCHAROFF, 2008), elles convergent dans l'art de mobiliser les forces vives d'un contexte, d'optimiser les richesses humaines. Diois, Coglais, monts du Lyonnais, sud Toulousain, Crêtes Pré Ardennaises, Melle, etc., par les liens ingénieux tissés entre artisans, commerces, PME, agriculteurs pluriactifs et associatif engagé, responsabilisent leurs entreprises, valorisent leurs salariés, enracinent le travail sur ses impacts dans « l'ici et l'ailleurs ».

2. FAVORISER LES EVOLUTIONS EQUILIBREES ENTRE TERRITOIRES SUPPOSE UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ATTENTIVE AUX RESSOURCES COMPLEXES

Les classifications des espaces s'accumulent, superposant des catégories rendues problématiques. Dans la juxtaposition entre les zonages, découlant essentiellement des unités SEGESA de 2003 et des catégories ZAUER de l'INSEE, appliquées depuis 2002, indifférents aux limites administratives et ignorant les aménagements concertés opérés par les collectivités locales, ayant abouti aux Pays, nous lisons une logique gestionnaire d'ordre statique, polarisée

sur la comptabilisation d'avoirs matériels –incarnés par le tableau de 73 critères établis par l'INSEE (NOCENT, 2009)-, opposable à une démarche dynamique de projet, intégrant l'immatériel de richesses humaines et patrimoniales.

Notre perspective fait écho aux traits caractéristiques des Pays, répondant à un «*projet commun de développement durable destiné à développer les atouts du territoire considéré et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural*» (Doré, 2011), conception qui ne pose pas de hiérarchisation entre textures spatiales. Ces Pays, occupant tout le territoire national, se prêtent à cultiver une «*économie résidentielle*» qui se généralise, de façon à renforcer la cohérence de filières bénéficiant aux revitalisations des pôles comme de leurs périphéries. Recentrer les zonages sur ces bassins contractuels voués à exploiter les potentiels de nos gisements, interpelle acteurs et décideurs sur la condition sociopolitique d'un dialogue social à construire, qui découle des facteurs socio-économiques.

II.1. L'ampleur d'une contractualisation en Pays de taille modeste est opposable aux grandes métropoles et aux communautés d'agglomérations

L'organisation en Pays couvre 80% du territoire, engage 47% de la population et implique «*82% des communes françaises*», ne laissant hors d'elle que quatre «*grandes zones de forte densité urbaine*» en plus du littoral méditerranéen. (Doré, 2011) La place réellement modeste des grandes villes semble toutefois gommée par les gouvernements comme par les critères réglementant l'Union européenne, qui réservent les avantages à une minorité de grandes sociétés et d'agglomérations, alléguant la compétition mondiale à affronter.

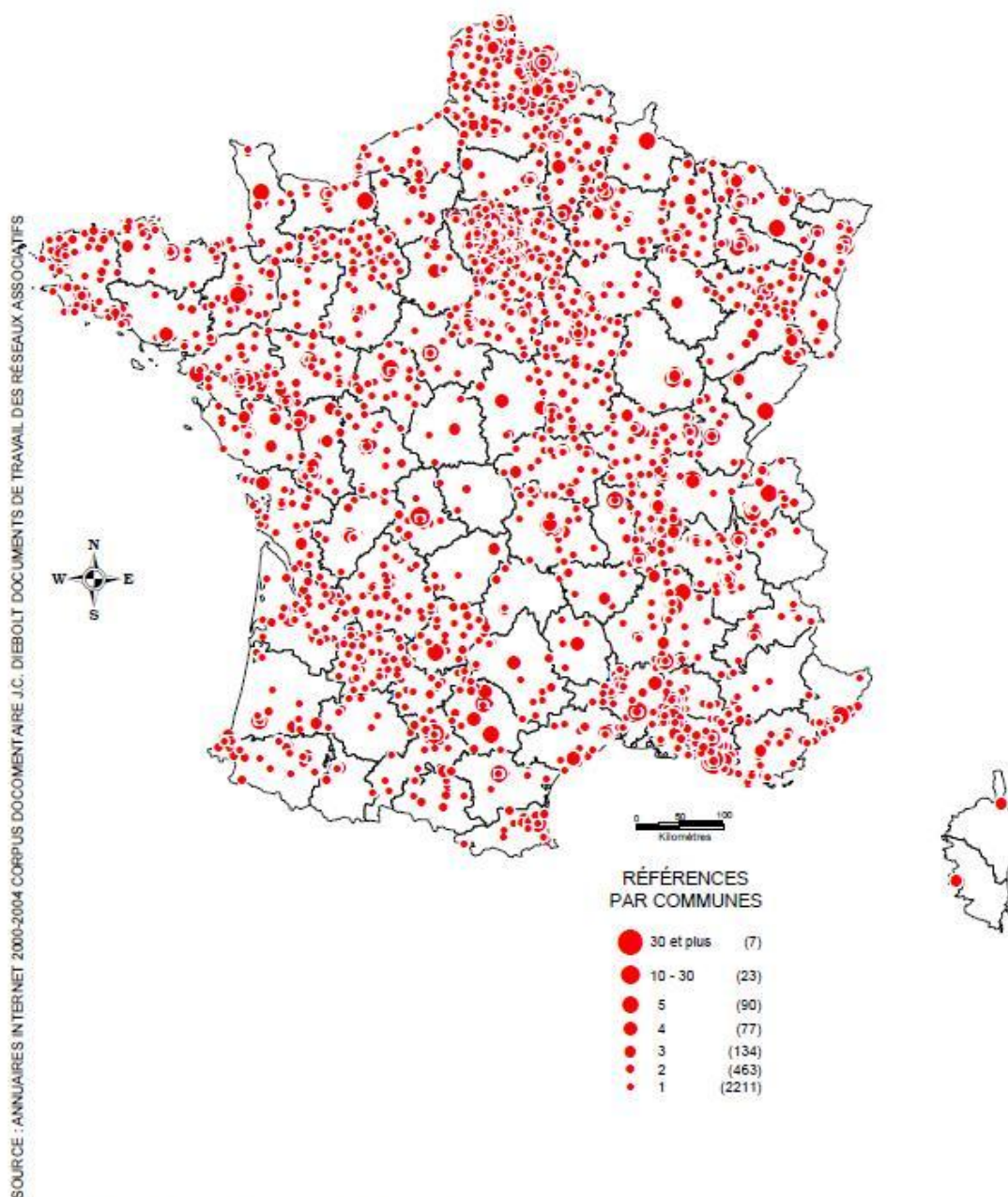
La tendance exclusive au gigantisme fait obstacle à la reconnaissance d'unités urbaines inférieures à 20 000 habitants qui composaient 73,5 % les Pays en 2010. L'affirmation discutable d'une «*diagonale aride*» atteste la discrimination insidieuse plaquée sur deux modalités d'espaces. Elle concentrerait les communautés de moins de 10 000 habitants, appartenant «*aux zones rurales de faible densité*» (Doré, 2011). On soutiendrait volontiers, au contraire, que la notion de territoires isolés perd de sa pertinence depuis qu'une quantité croissante de citadins s'installe hors des villes, au point qu'au-delà du périurbain, il est nouveau d'enregistrer ce phénomène «*sur la quasi-totalité des territoires ruraux, même les plus reculés.*» (AYATS, BONTRON, GAUTER ET VOISIN, 2009)

Un pointage effectué sur nos zones en Pays de Loire et en Poitou-Charentes reflète cet accroissement similaire : le parc de logements, entre 1999 et 2007 y a augmenté respectivement de 11,8 % et 12,1 %, alors que 66 et 29 des 86 et 35 communes sont des villages (moins de 2 000 habitants), les différences entre pôle urbain, pôle d'emploi rural et espace à dominante rurale jouant très peu.

De surcroît, on se référera à la répartition nationale des initiatives innovantes que notre base de données a commencé à cartographier depuis 2004, étoffée depuis par 20 000 nouvelles références conservant leur diffusion plutôt homogène. Les zones les moins fournies ne traduisent, en effet, que l'inégale propension à postuler à des aides publiques, puisque ce premier corpus provenait du dépouillement détaillé de 6 000 dossiers de candidature à des dynamiques solidaires, échelonnés de 2000 à 2002.

A l'inverse d'une diagonale rurale en déprise, une désagrégation gagne des EPCI de plus de 100 communes et les Pays trop massifs, qui «*peuvent être confrontés à des risques d'éclatement à leurs franges*». Cette fragilité contraste avec le polycentrisme qui maintient les échanges autour d'unités urbaines d'ampleur modeste, vitalité imputable à 49 % de statuts associatifs et contractuels présidant aux fonctionnements de ces cas de Pays (Doré, 2011). Or, la loi de réforme territoriale, obéissant au penchant simplificateur, prévoit un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui risque de porter atteinte aux modalités contractuelles accordant les partenariats, par quoi le local s'est habitué à se prendre en main

ÉCHANTILLON SAISI AU 15/09/04 (4840 RÉFÉRENCES)



ASSOCIATION CHEMINEMENTS ET GREGUM UMR ESO CNRS

Plutôt que céder à la tentation de facilité, qui concentre pour simplifier, s'adapter aux complexités génère les richesses, car la proximité est autant souhaitable au plan commercial que pour décider de l'aménagement territorial, et la distance entre organes décisionnels et acteurs «*risque de casser des dynamiques existantes* ». (AYATS, BONTRON, GAUTER ET VOISIN, 2011). Ainsi, on infère que durabilité et dynamisme dans l'efficacité socio-économique commandent de se détourner du gigantisme des agglomérations comme du moncentrisme.

II.2. Une économie résidentielle en voie de généralisation appelle à revoir les types d'espaces Les repeuplements constatés et le souci de s'appuyer sur les ressources en créativité portent à examiner les composants du résidentiel, selon qu'il se veut bassin de vie ou d'emploi. « Zoomer » sur une région montre les remodelages des ressources financières locales qui poussent à réviser les classifications des contextes Des parcours professionnels plus tendus en

ville, une vie moins coûteuse en campagne compensent l'obstacle de la mobilité, et un couple couvant des projets qui le passionnent, s'installe en réunissant ferronnerie et commerce de souvenirs doublé d'une distribution de boissons (TOURON, 1999). L'afflux de tels itinéraires entraîne qu' «en une génération, le Pays d'Auray –de paysan, marin et conchylicole- est devenu majoritairement résidentiel». (GAUTER, 2009) Soit par le tourisme, soit par les revenus de «navetteurs», les espaces écartés réduisent leur dépendance des villes ; tandis qu'inversement, le tissu urbain accentue les emprunts à la ruralité, avec des projets agri-urbains promus par « Terres en villes ».

Une brève inspection de la Charente Maritime est éclairante, si nous appliquons la classification ZAUER à sept sites où les gisements ont été étudiés dans leurs emplois. Les espaces regroupent 105 communes, faisant voisiner des lieux faiblement peuplés avec des pôles de petites villes et leur périphérie.

Tableau N° 4 - Répartition des gisements et de leurs emplois en Charente-Maritime en fonction des unités SEGESA et du classement ZAUER des communes

Nbre de communes	Habitants	Gisements	Moyenne	Emplois	Moyenne	Types d'unités urbaines (SEGESA)					Classes ZAUER (1 : pôle urbain – 2 : monopolarisation)
						Ville moyenne	Petite ville	Bourg-Centre	Bourg	Village	
10	116 514	92	0,08	573	0,5 %	1		5	2	2	1(6) et 2(4) La Rochelle
4	37 904	20	0,05	160	0,75 %	1		2		1	1-2 Rochefort
10	36348	45	0,12	130	0,36 %	1		1		8	1-2 Saintes
4	26 825	11	0,04	108	0,4 %		1	1	1	1	1-2 Royant
3	6 853	9	0,13	6	0,4 %			1		2	3 multipolarisé
14	55 841	51	0,09	90	0,2 %			9	3	2	4 pôle emploi espace rural
1	395	1	0,25		0,5 %					1	5 couronne pôle emploi rural
47	56 234	66	0,12	69	0,1 %			5	4	38	6 espace à dominante rurale
12	30 599	21	0,07	38	0,1 %			3	2	7	1-2(10) La Rochelle - 3 multipolarisé
TOTAL	367 513	316		1174		3	1	27	12	62	

Source : Relevés et traitements par Cheminements à partir des Bilans gratuits « Les Echos » et des classifications INSEE

On constate une fécondité en initiatives émanant des couronnes d'un pôle emploi (N° 5), de l'espace à dominante rurale (N° 6) et du multipolarisé (N° 3) supérieure à celle des pôles urbains (N° 1) et du monopolarisé (N° 2) ; à ceci près que les écarts entre Saintes, La Rochelle et Rochefort tendent à indiquer que le dynamisme créatif tient à des particularités plus qu'à une densité de population. En revanche, en termes d'emplois, se retrouve la logique des villes disposant de moyens permettant aux créateurs d'embaucher, dont sont dépourvues les aires rurales. Toutefois, dans la durée, il n'est pas dit que les actions remarquables basées dans les villages et les bourgs ne finissent pas par drainer des financements, ce que suggère déjà leur localisation dans des zones écartées.

D'autre part, nous nous sommes livrés à une vérification des densités en gisements sur onze de ces communes, aux populations s'étageant entre 400 et 9 000 habitants : en confrontant les annuaires présents sur les sites du portail des Mairies (<http://www.annuaire-mairie.fr/>) avec les déclarations au JO. Ne conservant que les cas de gisements, on aboutit globalement, sans détailler par commune, à des dynamiques nettement plus intenses que celles des tableaux, avec 233 cas supplémentaires. C'est redire à quel point les diagnostics seraient amplifiés notablement si l'on poursuivait ce genre d'enquête, mais il resterait à s'informer sur les emplois portés par ce corpus plus étoffé. Du point de vue de la valeur des initiatives émergentes, on remarque, sans détailler par commune et en sus des actions humanitaires, du culturel, du secourisme, de l'environnement et des animations locales de tous ordres : des archers, de l'aviron de mer et du kayak nature, du cheval vert et autres sports subaquatiques ou d'escalade, des œnologues, des promotions de productions comme le sel ou les constructions nautiques inventives, des relances de patrimoines tel les fours à pain, des organes de communication communaux, de la formation ciblée...

Cependant, le résidentiel se voit freiné par des « conflits d'usages » entre populations disparates. Entre de jeunes actifs quittant la ville pour repeupler le périurbain rural et les agriculteurs en place, fonctionnant sur le mode productiviste, s'installe une « *forme de ségrégation spatiale* » qui transparait dans les appellations que les anciens arrivés réservent aux nouveaux arrivants. (BONNIN-OLIVEIRA, 2009) Nous posons que ces tensions ne se liquident pas en aménageant des « espaces de vie » mais par des créations d'activités économiquement fructueuses, induites par nos gisements. Comme ces derniers s'adossent à des activités agricoles renouvelées, ils sont propres à brasser les acteurs qu'ils invitent à coopérer, au-delà d'un résidentiel de services et de loisirs, à la durabilité incertaine et qui ne résorbe pas le fossé entre « primaires » et « tertiaires ».

II.3. L'économiquement durable des zones rurales et des ceintures urbaines requiert d'adopter la cohérence de filières

Dépasser la sectorisation fragilisante fait jouer l'appartenance à des fédérations et réseaux, outils répandus dans les gisements 7 et 9, qui drainent des appuis extérieurs nécessaires pour adapter les TPE aux besoins en formations et renouveler leur personnel âgé. Ainsi, les départements du Grand Ouest hébergent 20 organismes répartis en 773 établissements secondaires présents à 39 reprises⁴, qui représentent nationalement 4 640 salariés ; sans omettre des coordinations régionales, à l'exemple des « Castors de l'Ouest », agissant en auto-construction et réhabilitations écologiques, enracinées en neuf endroits et affichant 75 salariés. Proches sont les « mouvements », adoptés par les collectivités afin de structurer leurs projets, ce qui les projette jusqu'en Europe, tel le RADEV (Réseau d'appui aux associations de développement), fort de 34 groupements. Membre du mouvement Aster-international (Actrices sociales des territoires européens ruraux), il assure un programme d'appui au développement local (PADEL). (« Territoires » N° 496, 2009 : 38-41)

Le concept de filière est à rétablir dans sa complétude, de telle sorte que les métiers interagissent entre eux et avec tous types d'espaces. Mutualisations de moyens, inscription dans des projets collectifs, interaction avec les clientèles, insertion dans une pluralité de circuits, etc., nécessitent de reconstituer des filières que les compétitions mondialisées ont abandonné. Entre autres conséquences, ce paradigme décloisonnant celui du sectoriel, fait calculer selon la rentabilité et non plus le rendement. Disponibles en toute saison, les personnes âgées permettent l'annualisation d'équipements articulant tourisme de découverte, séjours sportifs et culturels. Le rentable se recalcule en incluant le retour à l'emploi, car dépenser un euro en faveur de tels dispositifs novateurs en rapporte trois « *à travers les économies d'indemnités de chômage* ». Le programme Imsero en Espagne, qui étale le temps d'utilisation des installations servant au tourisme social pour seniors, sauvegarde de nombreux emplois. (SOULAGE, 2006)

Les valeurs ajoutées d'animations associatives, sans production ni actes marchands, stimulent les autres entreprises : les « instituts, confréries, etc. » favorisent des filières en les insérant dans les localités. L'« Agence régionale du spectacle vivant » de Poitiers, forte de 35 salariés, traduit la professionnalisation de milieux artistiques ; et le « pôle des éco-industries » de cette ville abrite un « cluster écohabitat » (2 salariés), propice à unir les matériaux du rural environnant et l'écoconstruction urbaine.

La gestion intégrée des productions implique de régler les autres secteurs en fonction des types de producteurs, de la demande locale, donc de lier l'économique au résidentiel et au touristique. Bien des initiatives, déjà avancées dans cette mise en cohérence, à l'exemple des projets « Sentinelles du goût », valorisant les recettes traditionnelles par le tourisme et le mouvement mondial « Slow Food », ont à servir de modèles qui « *redonnent confiance à des*

⁴ Pour le calcul d'emplois, nous divisons mécaniquement le montant national par le nombre d'antennes, appliquant la moyenne par unité au cas local.

producteurs marginalisés et contribuent fortement au développement des territoires auxquels ils sont liés». (CHABROL, 2006) Les leviers et relais à mieux utiliser ne manquent pas : depuis des Programmes d'initiative communautaire (« *outils de la politique de cohésion* »), en passant par un Comité des régions de l'UE, jusqu'au CIP 2007-2013 (« *programme cadre pour la compétitivité et l'innovation*») en train de fédérer une soixantaine de régions. (DELEBARRE, 2006)

Cette optique correspond à notre revendication d'une « Seconde PAC » (Diébolt, mars 2011) et nous illustrons ici, par trois modalités d'entreprises aptes à y contribuer, cette démarche de relance des régions européennes à solidariser avec des marchés de Pays en développement : fonctionner par actions transversales, investir des créneaux atypiques, renouveler des émergences devenues « classiques ». Sur le premier cas, les publications, réseaux et annonces de projets illustrent les entrelacements entre tourisme, sports de nature, ateliers d'art, patrimoines, étant consultables dans la revue « Espaces ». (www.revue-espaces.com)

Un potentiel de co-développement est à éclairer, à partir d'associations de migrants foisonnant dans le gisement 9 : on le voit par un montage où cuir et chaussure associent les ornements innovants issus du commerce équitable, 5 salariés espagnols ayant recréé leur emploi en lançant une filière artisanale en Namibie (10 emplois durables), l'ensemble faisant coopérer Drôme, Isère, Indonésie, Népal, Namibie, Espagne. (VILLAGE Magazine N° 97, 2009 : 11)

Le deuxième fait voisiner des initiatives inventives isolées -recycler des bâches en sacoches de vélo, inventer des cabanes insolites, exploiter une nursery d'algues, proposer du pastis gascon de cabécou au miel- avec un portail de commerce équitable de proximité du Vaucluse (www.lepanierpaysan.com) doté de 100 fournisseurs producteurs locaux pour 4 000 clients, qui propose un repas à moins de 2,80 euros. (VILLAGE Magazine N° 97, 2009 : 23 à 28, 56-59) Cette version locale renvoie aux dizaines de portails présentant des milliers de variantes démultipliées de fabrications culinaires en bio, mais aussi sur tout sujet domestique, de la déco à l'entretien, des cosmétiques au bricolage : citons seulement « Ecosapiens », « France Nature », « Notoora », qui révèlent le potentiel d'implantation en PME agroalimentaires et en éco-produits diversifiant les offres de terroirs.

Enfin, des innovations désormais familières ne se banalisent pas pour autant, par l'injection de nouveautés qui leur redonnent sens et dynamisme : tel le papier recyclé destiné aux fêtes artisanales -les éditions « Terre vivante » multipliant lieux de référence et données sur les jardins et les énergies propres, « Maisons Paysannes de France » engageant le traitement des déchets de démolition dans la rénovation du bâti. Dans ces trois volets de filières intervient le « paysage » complexe, approfondi en interactions entre patrimoines et « vivre ensemble », avec sa construction qui requiert tous horizons de participation. De proche en proche, une démocratie économique locale est tenue de peser sur les règles commerciales à dédoubler, afin de réajuster les tarifs inhérents à la production écologique et au respect du travail.

III.4. Du lien social à la confiance entre partenaires, un dialogue social à approfondir conditionne la généralisation d'expériences pionnières bénéficiant à tous types d'espaces

Les repeuplements du rurbain comme du rural plus isolé portent des risques de communautarismes, de replis entre catégories socioprofessionnelles. Le gisement 9 promeut des détours ingénieux capables d'implanter un interculturel, un interethnique, un inter-âges (au-delà des « fêtes des voisins »), tel un art théâtral mis au service des relations entre habitants, avec des « Gaspards » qui envahissent des cités et placent les résidents face à des personnages burlesques, défi-test sur leurs capacités d'accueil et d'acceptation mutuelles. (« Territoires » N° 486, 2008 : 26 - www.lesablier.org/lesgaspard/index.php) Est également efficace de composer un tableau du village avec 1 000 photos de visages. (VILLAGE Magazine N° 96, 2009 : 4 - www.village-mosaique.fr) -nous avons vérifié combien des photos prises dans les lieux ordinaires d'un quartier et exposées en vitrine suscitent des attroupements et font parler aux inconnus, qui deviennent familiers.

Gouverner semble exiger, à l'avenir, de sortir de la nasse des discours mystificateurs, procédant par annonces sans que les obligations posées soient tenues. Un objectif se juge par l'exécution de son propos, en se gardant de le faire dériver vers des effets d'aubaine, ratant les véritables forces créatives à accompagner. Plus que les procédures descendantes d'Appels ou les tranches de PER, le contractuel entre décideurs et acteurs convient mieux à servir l'imprévu de parcours individuels, plus fréquent qu'on ne croit, comme l'atteste, parmi bien d'autres, le cas d'une aide soignante reconvertie à la production et vente de bois. (VILLAGE Magazine N° 97, 2009 : 22 - www.cb-bois-chauffage.fr).

Accéder à une négociation pratiquant la réciprocité passe par une mise en évidence des déni d'écoute inavoués, car « *il ne suffit pas de donner la parole aux gens pour qu'ils la prennent et soient entendus* ». (RUAULT, 2006) Des biais ingénieux recelés par le gisement 9 stimulent ou facilitent l'expression de désaccords entre populations d'un lieu : le PNR Opale, dans le Nord, a installé une machine à voter par laquelle chaque citoyen répartit ses 50 points de crédits entre sept domaines d'actions proposés ; le théâtre forum, avec la compagnie « Arc en ciel » parmi tant d'autres, anime efficacement des séances d'échanges.

Cependant, régler des différends ne s'arrête pas à déployer une habileté communicationnelle mais s'adosse à une construction socio-économique procédant par montage (d'AMAP, de festival, de salon), par quoi coopèrent les interlocuteurs. Par là, le tangible, le rentable, y intègrent l'éducatif, et rendent accessibles les conceptions sous-jacentes aux réalisations. Pratiqués en plein air, sur les sentiers de randonnée, « Les arts du chemin » mixent culturel, animation sociétale et impact économique, car ils cumulent ces sorties avec un « jardin de diffusion culturelle », une scène conventionnée, le festival rural Phonies Bergères, volets qui les rendent crédibles et les ouvrent aux fournisseurs locaux. (VILLAGE Magazine N° 96, 2009 : 5 <http://artsduchemin.blogspot.com>)

III.5. La stratégie européenne centrée sur l'« économie de la connaissance » est à clarifier sur la revalorisation des savoir-faire de proximité et sur l'attention à la complexité, deux conditions commandant les revitalisations rurales et urbaines

Une actualisation novatrice des techniques traditionnelles est vitale pour les territoires. Des recettes agro-alimentaires, des équipements sportifs écologiques, l'écohabitat, le textile, etc., nécessitent un un large espace à rouvrir aux savoir-faire dit « savants », radicalement distincts des technologies dites « scientifiques ». Les compétitions mondialisées masquent, en effet, la dualité sous-jacente à l'économie actuelle, partagée entre des gains à tous prix ou des répartitions de ressources diversifiées, équitables et durables, en tous lieux. Au contraire d'organiser ce dédoublement, l'orientation de la loi récente s'oppose à une gouvernance de proximité et participative, puisqu'elle ne consent aux Pays « *doucement poussés vers la sortie* », qu'un statut contractuel, sans validité administrative. (Doré, 2011) Par contraste, des « *clusties* » (abréviation de « cluster in the city »), renforcent le mode intensif coupant les métropoles urbaines du rural : treize d'entre eux concentrent 3 112 entreprises et 929 centres de recherche et de formation, contribuant à transformer des villes moyennes en tissu industrialisé dense. (« Territoires » N° 496, 2009 : 42-43)

Ce déséquilibre, nuisant à la politique de cohésion entre régions européennes, conduit à combiner la réforme 2014 de la PAC avec un renouvellement radical de la Stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000 et révisée en 2005. A l'opposé d'objectifs prétendant favoriser emploi, cohésion sociale et environnement, sa mise en œuvre aboutit à ce qu'une moitié seulement des Plans de réforme des Etats européens puise à des Fonds structurels « *encore flous* » ; et 17 % seulement des collectivités territoriales ont participé à la préparation des Programmes nationaux, ce qui va à l'encontre du principe affirmé par la Commission de « *penser aux petits d'abord* ». (DELEBARRE, 2006)

A une liaison réciproque entre les métiers qu'opère la division technique du travail, notre civilisation a substitué la norme d'une division sociale qui hiérarchise les populations selon

leurs revenus. Maximaliser des rendements et des profits par des technologies et des compétitions, juxtapose les hypertrophies aux désertifications. Redévelopper les vraies richesses réclame alors de redonner toute leur place aux techniques qui bénéficient aux ressources locales, à l'exemple du réseau « Savoir-faire et découvertes ». Une large audience acquise par une masse d'ateliers patrimoniaux justifie de les réintégrer au sein de la pluriactivité agricole, de les coordonner avec le foisonnement de fabrications en éco-produits. Cet infléchissement n'est concevable qu'en clarifiant ce que recouvre une « économie de la connaissance », par une analyse qui critique la domination d'une « expertise » indéfinie, amalgamée à une normalisation qui refuse la complexité. Celle-ci doit conjuguer deux modes de production distincts, traditionnel et technologique, selon la préconisation du rapport IAASTD produit par 400 chercheurs internationaux. (EICSTAD, 2008) Brevets, certifications, concurrence, dossiers d'aides et leurs jurys d'instruction, manifestent un enjeu juridique à investir, sans quoi, les émergences locales, le plus souvent atypiques, demeurent soit clandestines, soit en butte aux poursuites (voir avec les yourtes et l'agrobiologie !), soit discréditées injustement...

En conclusion, prospecter des sites ponctuels mène à l'échelle d'un marché européen, par des richesses en gisements qui engagent à repenser une économie de la connaissance, ayant à faire coexister compétitions et cohésions territoriales.

Centrer notre approche de dynamiques locales sur les activités associatives, au-delà des emplois générés, a mis l'accent sur des indicateurs essentiels de leur utilité socio-économique, que sont la densité de leurs créations, leur présence équivalente en tout type d'espace, leurs apports en avancées vers la constitution de filières capables de doter une économie résidentielle d'un indispensable tissu productif et commercial. Il resterait à reconnecter l'associatif à tous les autres statuts d'entreprises prenant part aux gisements et fournissant les plus gros contingents en salariés.

Ces caractérisations incitent à situer les revitalisations du rural et du rurbain dans le cadrage des Pays à fonctionnement contractuel et à texture polycentrique, en minimisant la pertinence des zonages établis. Intervient ici le lourd problème d'une uniformisation réductrice à vaincre, devant s'ouvrir aux identités, apprendre à enraciner des actions inventives dans les cultures complexes tissant les lieux habités. Nous évoquerons trois obstacles décisifs, absents de nos développements, que la valorisation de gisements se doit de résoudre pour qu'ils irriguent harmonieusement les contextes. L'individualisme des créateurs doit laisser place à une capacité de coordination nécessaire à la mutualisation de moyens ; les corporatismes en place qui freinent la reconnaissance d'innovations sont à dépasser vers un dialogue social, comme il apparaît avec la détection d'une économie solidaire ancrée parmi tous les statuts d'acteurs. Enfin, un nouveau profil d'élus est à faire émerger, qui soit prêt à affronter des interlocuteurs inconnus, à se frotter à des transversalités inédites.

Bibliographie

ANDRIOT M et DAVID M – Pourquoi une recherche-action sur les petites exploitations ?
Revue POUR N° 194 – Juin 2007 (Dossier : Petites exploitations : passé ou futur de l'agriculture ?) p. 32-35

Coordonné par Jean-François Ayats, Jean-Claude Bontron, Joseph Gauter et Louis Marie Voisin – Favoriser un développement équilibré des territoires ruraux Revue POUR N° 199 -
Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ?) Paris : GREP p.48-49

Coordonné par Jean-François Ayats, Jean-Claude Bontron, Geneviève Fernier, Joseph Gauter et Xavier Guiomar – Organisation territoriale et démocratie locale Revue POUR N° 209-210

- Juin 2011 (Dossier : Réforme des collectivités et gouvernance territoriale) Paris : GREP p. 27-29
- BONNIN-OLIVEIRA S – Les défis de la cohabitation dans les territoires périurbains et ruraux Revue POUR N° 199 - Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? – Economie résidentielle, des défis à relever) Paris : GREP p.98-108
- BOURDEL C - Forum social mondial 2011 à Dakar : ensemble pour changer le monde Revue POUR N° 209-210 - Juin 2011 (Réforme des collectivités et gouvernance territoriale - Actualités) Paris : GREP p.11-16
- BOUSQUET M Sites remarquables du goût : carnet de route Revue POUR N° 191 Septembre 2006 (Dossier : Tourisme en campagne : scénarios pour le futur – Les champs de l'innovation) Paris : GREP (BOUSQUET, 2006) p. 106-110
- CHABROL D – Les Sentinelles du goût au secours de la biodiversité Revue POUR N° 192 - Décembre 2006 (Petites entreprises et territoires : dialoguer pour anticiper - Actualités) - Paris : GREP (Site concerné : <http://www.slowfood.fr/france/00001861fr.html>) p. 10-14
- DAVEZIES L Il y a économie résidentielle et économie résidentielle... Revue POUR N° 199 - Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? – Différents éclairages sur l'économie résidentielle) Paris : GREP p.51-52
- DELEBARRE M – Relancer la Stratégie de Lisbonne Revue POUR N° 192 - Décembre 2006 (Dossier : Petites entreprises et territoires : dialoguer pour anticiper – TPE et anticipation) Paris : GREP p. 53-58
- DIEBOLT J-C Quelle PAC pour quels emplois ? mars 2011 Rapport publié par la CFDT sous timbre IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales) et téléchargeable sur notre site : www.cheminements-solidaires.com p. 42-62, 69-74, 126-130
- DIEBOLT J-C janvier 2011 Les innovations d'une agriculture durable pluriactive, associée à des services émergents : six gisements d'emplois ? Revue POUR n° 208 – Paris : GREP p.173-180
- Doré G - Attractivité retrouvée des zones rurales : atouts et risques de l'économie résidentielle Revue POUR N° 199 - Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? – Différents éclairages sur l'économie résidentielle) Paris : GREP (G. Doré, 2009) p. 60-68
- Doré G – Le Pays, un singulier pluriel Revue POUR N° 209-210 - Juin 2011 (Dossier : Réforme des collectivités et gouvernance territoriale – La réforme et ses implications pour les collectivités) Paris : GREP p. 89-102
- Doré G – Les Pays face aux nouveaux défis de l'intégration intercommunale Revue POUR N° 209-210 - Juin 2011 (Dossier : Réforme des collectivités et gouvernance territoriale – La réforme et ses implications pour les collectivités) Paris : GREP p. 79-88
- EGRETEAU M et ABEL-COINDOZ C – Environnement et santé au service de la cuisine collective Revue POUR N° 191 - Septembre 2006 (Tourisme en campagne : scénarios pour le futur - Initiatives) Paris : GREP p. 7-13
- EICSTAD Evaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies pour le Développement- Résumé à l'Intention des Décideurs Rapport Global Ouvrage collectif (IAASTD –International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development-, UNDP, UNEP, UNESCO, The World Bank, WHO, Global Environment Facility) Avril 2008 Island Press (Egalement : Résumé exécutif du Rapport de synthèse de l'Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies pour le développement (IAASTD) – Téléchargements : <http://www.agassessment.org/index.cfm?Page=IAASTD%20Reports&ItemID=2713> p. 1-24

- GAUTER J - Le Pays d'Auray, territoire résidentiel Revue POUR N° 199 - Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? – Economie résidentielle, des défis à relever) Paris : GREP p.146-147
- GERBAUX F, LE MONNIER J et TOURON M-P Prise en compte des entreprises atypiques dans les politiques publiques Revue POUR N° 161 – Mars 1999 (Actions publiques : de nouveaux espaces de médiation) Paris : GREP p. 141-148
- GONTCHAROFF G (Sous la direction de) *Passé, présent et futur de l'intercommunalité et du développement local - Tome II : Monographies de 26 territoires intercommunaux en développement* 2008 ADELS, revue « Territoires » (Intégralité)
- JOLY N et LEMERY B L'agriculture non professionnelle : un enjeu pour la ville ? Revue POUR N° 194 – Juin 2007 (Dossier : Petites exploitations : passé ou futur de l'agriculture ? - Des exploitations singulières) Paris : GREP p. 74-80
- LE DELEZIR R - Le développement littoral en question Revue POUR N° 199 - Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? – Economie résidentielle, des défis à relever) Paris : GREP p. 109-115
- MALET J Les associations, source de vitalité du milieu rural ? Revue POUR N° 201 – Octobre 2009 (Dossier : Les associations face aux mutations du monde rural – Les acteurs et l'environnement des associations) Paris GREP p. 97-102
- MAMDY J-F et GUILLOT M Quel avenir pour l'hébergement touristique ? Revue POUR N° 191 - Septembre 2006 (Dossier : Tourisme en campagne : scénarios pour le futur – Les champs de l'innovation) Paris : GREP p. 91-100
- MARCEL POIL E et FRANÇOIS H Les stations de montagne en reconversion Revue POUR N° 191 - Septembre 2006 (Dossier : Tourisme en campagne : scénarios pour le futur – Un espace rural en mutation) Paris : GREP p. 50-55
- MUNDLER P, GUERMONPREZ B et Pluvinage J Revue POUR N° 194 – Juin 2007 *Op. Cit.* Note 4)
- Michel Delebarre – Relancer la Stratégie de Lisbonne p. 53-58 Revue POUR N° 192 - Décembre 2006 (Dossier : Petites entreprises et territoires : dialoguer pour anticiper – TPE et anticipation) Paris : GREP P. 55-62
- NOCENT E, Master II de Géographie, Mention « Espace et Sociétés » « Diagnostic socio-spatial, Enjeux environnementaux et Prospective Territoriale », Stage C.N.R.S sur le projet D.Y.T.E.F.O.R.T réalisé au sein de l'I.A.A.T Poitou-Charentes (Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire) - « Les espaces ruraux en transition dans le Grand-Ouest : caractérisation et étude de cas sur la Plaine D'Aunis et le Bressuirais », Université de Poitiers, Département de Géographie, Année universitaire 2008-2009, p. 47-49.
- Observatoire national de l'économie sociale et solidaire Atlas 2009 de l'économie sociale et solidaire, en France et dans les régions Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CN CRES) Septembre 2009 Paris P 38-48
- RUAULT C – Démarche participative : de la rhétorique à la pratique Revue POUR N° 192 - Décembre 2006 (Petites entreprises et territoires : dialoguer pour anticiper - Analyses) Paris : GREP p. 26 –34
- SIAU V - Sports de nature et attractivité des territoires Revue POUR N° 194 – Juin 2007 (Petites exploitations : passé ou futur de l'agriculture ?) Paris : GREP p.13-20
- SOULAGE F Tourisme associatif : tourisme pour tous Revue POUR N° 191 - Septembre 2006 (Dossier : Tourisme en campagne : scénarios pour le futur – Les champs de l'innovation) Paris : GREP (SOULAGE, 2006) p. 101-105
- TOURON M-P – Des femmes et des hommes porteurs d'innovation Revue POUR N° 161 – Mars 1999 (Nouvelles formes de travail en milieu rural - Pratiques sociales et actions publiques) Paris : GREP p. 17-24

TALANDIER_M – Richesse et développement des territoires Revue POUR N° 199- Février 2009 (Dossier : Economie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? – Différents éclairages sur l'économie résidentielle) Paris : GREP p.53-59
 TCHERNONOG V Logiques associatives et financement du secteur associatif – Eléments de cadrage - Rapport de fin de contrat Décembre 2000 Paris MATISSE-LES CNRS p. 12
 VERCAMER F Rapport sur l'Economie Sociale et Solidaire Premier Ministre Avril 2010 p. 36

Le recours à d'autres revues a été volontairement limité à deux titres et à un minimum de leurs numéros, en vue de montrer la richesse en références qu'ils renferment. Il s'agit de :

- 4 numéros de la revue « Territoires » :

N° 486 2008 Paris ADELS p. 26 (www.lesablier.org/lesgaspard/index.php)

N° 496 2009 Paris ADELS p. 38-43

N° 500 2009 Paris ADELS p. 7

N° 502 2009 Paris ADELS p. 5 et 33-35

- 3 numéros de la revue « VILLAGE Magazine » :

N° 62 2003 La Carneille L'Acteur rural p. 12

N° 96 2009 La Carneille L'Acteur rural p. 4 et 5 (www.village-mosaique.fr) ; <http://neocampagne.wordpress.com> ; <http://artsduchemin.blogspot.com> p. 9 p. 11

N° 97 2009 La Carneille L'Acteur rural p. 11 p. 22-23 (www.cb-bois-chauffage.fr). p. 56-59

Remarque : tous les liens Internet indiqués ont été consultés entre le vendredi 1^o juillet et le jeudi 22 septembre 2011.